

Le notaire et les situations d'insolvabilité

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Présentation

Lors de cette formation, les thèmes suivants seront principalement abordés, sous un angle essentiellement pratique :

- Les ventes publiques et de gré à gré dans les contextes de saisie, faillite, réorganisation judiciaire, liquidation de personnes morales et règlement collectif de dettes ont été substantiellement réformées en 2017. Depuis lors, subsistent d'agaçantes difficultés, telle la question de la sanction des manquements aux formes et aux délais, ou le contenu du cahier des charges. La généralisation du recours à Biddit suscite également quelques difficultés dans un contexte d'insolvabilité.
- La procédure d'ordre, pourtant continuellement simplifiée depuis plus de 20 ans, n'est pas non plus exempte de questionnements dans le monde notarial : articulation des compétences des mandataires de justice en cas d'ordre allégé, frais privilégiés, conditions du recours au certificat « 1653 »,...
- La réalisation d'un immeuble indivis lorsqu'un seul des indivisaires est endetté continue enfin à faire couler beaucoup d'encre...et parfois à enliser une procédure durablement. Comment envisager la situation de façon à la fois pragmatique et régulière ?

Orateur

- ♦ **Frédéric Georges** est professeur ordinaire à l'Université de Liège et avocat au barreau de Liège-Huy. Il enseigne les institutions judiciaires, le droit de l'insolvabilité et le droit judiciaire notarial. Co-directeur du Répertoire notarial, il a plus de cent-trente contributions scientifiques à son actif. Il a été Président de la Commission de nomination de langue française de 2017 à 2019 et vice-président de la même institution de 2019 à 2021.

Dates et lieux

- ♦ Le jeudi 27 janvier 2022 à **Namur – Actibel Ecolys** - Avenue d'Ecolys 2 bte 2, 5020 Namur
- ♦ Le vendredi 11 février 2022 à **Liège – Val Saint Lambert** – 4100 Seraing

Présidents

- ♦ A Namur, **Me Marc Van Beneden**
- ♦ A Liège, **Me Roland Stiers**

Horaire formation présentielle et webinaire

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Tarif

Le prix de la formation est de **345 € HTVA** par demi-journée. Une réduction est accordée si plusieurs participants d'un même cabinet s'inscrivent simultanément, 325 € HTVA par participant.

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 20/34449 et vous donne droit à 3,5 heures.

CARTE-REPONSE

KnopsEdu

Le notaire et les situations d'insolvabilité

Données de facturation :

Étude :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Numéro de TVA :

Coordonnées des participants (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 :
Adresse e-mail du participant 1 :
Adresse postale du participant 1 :
Nom du participant 2 :
Adresse e-mail du participant 2 :
Adresse postale du participant 2 :

- ☐ Inscription pour la formation du **27 janvier 2022 à Namur** (Actibel Ecolys)
☐ Inscription pour la formation du **11 février 2022 à Liège** (Val Saint Lambert)

Prix pour une inscription : 345 € HTVA. Si inscription groupée, le prix sera de 325 € HTVA par participant. Vous recevrez une facture commune au tarif réduit uniquement dans le cas d'une inscription simultanée. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 65 €. Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement en raison du renforcement des mesures Covid-19, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement si nécessaire. Vous recevrez un message personnel par e-mail et / ou téléphone.

Comment s'inscrire ?

- Inscription online via notre site **www.knopsublishing.be**
Vous devrez compléter une seule fois vos coordonnées complètes, puis avec votre login vous aurez la possibilité de vous inscrire rapidement et facilement à toutes nos formations.
- OU renvoyez-nous cette carte-réponse complétée :
 - Par la poste à :
KnopsPublishing
Rue de Genval, 4
1331 Rosières
 - Par fax au 014/73 89 50
 - Par mail à
info@knopsublishing.be